



Mme Zoé MAHE  
DREAL Languedoc-Roussillon  
Service Nature  
Division Police des Eaux Littorales  
33, rue Honoré Daumier  
66 000 PERPIGNAN

Réf : RIVAGE/MP/MM/S 1731  
Référence DREAL : 2017/59

**Objet :** Avis de la CLE du SAGE Salses-Leucate sur le dossier de dragage décennal de Le Barcarès.  
**Dossier suivi par :** Jean-Luc GAMEZ

Leucate, le 31 juillet 2017

Madame Mahe,

Vous avez sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'étang de Salses-Leucate dans le cadre de l'instruction administrative du dossier de dragage décennal de Barcarès. Le dossier cité concerne une demande d'autorisation au titre des articles L214-1 et L122-1 du Code de l'environnement pour un enjeu local ce qui correspond à un avis du bureau de CLE du SAGE étang de Salses-Leucate.

#### Compatibilité vis-à-vis du SDAGE RM 2016-21 :

La compatibilité étudiée dans le présent dossier a été analysée vis-à-vis du SDAGE RM 2009-2015. L'analyse fait ressortir le projet comme compatible avec les Orientations fondamentales. Toutefois, le SDAGE 2016-2021 étant approuvé et en cours d'application, nous avons examinée la compatibilité par rapport à ce dernier. Les Orientations fondamentales du SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-21 concernées sont :

- **OF2 :** Concrétiser la mise en œuvre du principe de non-dégradation des milieux aquatiques :

Le principe de non-dégradation a bien été intégré dans le projet notamment par la mise en place des mesures d'évitement, de réduction et de suivi du milieu.

- **OF5 :** Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé :

C'est notamment l'Orientation **OF5b** : "Lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques" qui est concernée par le projet. Effectivement certaines opérations de dragage vont permettre de maintenir, voire d'améliorer la circulation des eaux et son oxygénation.

- **OF6 :** Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques et des zones humides :

Certaines actions du projet portent sur le décroisement de certaines parties de l'étang. Les actions sur la morphologie sont donc compatibles. Les zones humides ont bien été considérées dans le dimensionnement des zones de travaux et la circulation des engins. Toutefois une cartographie précise de zones humides du territoire

existe, et elle n'apparaît nulle part, ce qui est regrettable surtout pour le rechargement des berges de l'étang pour apporter la preuve d'un non-comblement.

L'Orientation OF5 est particulièrement importante pour la lagune pour l'atteinte de son Bon état et pour la préservation de ses activités traditionnelles.

Ces orientations ont bien été prises en compte dans le projet. De plus, des mesures de réduction des impacts des travaux et d'exploitation ont été prévues.

Au vu des informations fournies, le projet cité répond aux orientations du SDAGE.

#### Compatibilité vis-à-vis du SAGE de l'étang de Salses-Leucate :

Le SAGE révisé a été approuvé en septembre 2015. Différents enjeux ont été diagnostiqués pour permettre de définir des orientations et des objectifs généraux à atteindre.

ENJEUX	Orientations stratégiques	Objectifs généraux
E1 Restauration d'une bonne qualité de l'eau, atteinte et maintien du Bon État écologique de la lagune	I Garantir une qualité de l'étang à la hauteur des exigences des activités traditionnelles et des objectifs de Bon état DCE	1 Maîtriser les flux de rejets par rapport aux capacités auto-épuration de la lagune
		2 Améliorer la connaissance des milieux et de leur fonctionnement
E2 Protection de la ressource en eau	II Protéger la qualité des eaux souterraines et définir les conditions de leur exploitation	1 Préserver les apports d'eau douce nécessaires à la qualité de la lagune et des milieux aquatiques
		2 Préserver la qualité des eaux souterraines en cohérence avec le statut de ressources majeures pour l'AEP
		3 Favoriser une gestion des ressources, en cohérence avec la préservation des nappes Plio-quadernaires
		4 Prendre en compte la vulnérabilité de la ressource en eau souterraine
E3 Gestion et conservation des zones humides et des espaces remarquables	III Préserver la valeur patrimoniale des zones humides et des espaces naturels remarquables	1 Préserver et reconquérir les zones humides et protéger les zones humides en lien avec la qualité de la lagune
		2 Préserver et gérer milieux remarquables présents sur le périmètre du SAGE
E4 Gestion des usages	IV Poursuivre la gestion concertée locale et assurer un partage de l'espace équilibré entre tous les usages	1 Clarifier et gérer les usages sur l'étang et son pourtour
		2 Favoriser la gestion concertée des graus en lien avec les usages et la qualité de la lagune
		3 Renforcer le rôle de la CLE dans le développement de son territoire
E5 Prévention des risques littoraux	V Intégrer la fonctionnalité des milieux dans la prévention des risques littoraux	1 Expliciter la réglementation, les plans de gestion et leur application locale
		2 Veiller à la préservation de la fonctionnalité des milieux dans la prévention des risques

Les Orientations stratégiques concernant le projet sont :

- **1. Garantir une qualité de l'étang à la hauteur des exigences des activités traditionnelles et des objectifs de Bon état DCE**

Du fait de la bonne qualité générale des sédiments à draguer, les travaux ne devraient pas présenter d'effets négatifs sur la qualité des eaux. En cas de dépassement de seuils, des analyses complémentaires seront effectuées et la cartographie affinée, des mesures d'évacuation sont alors préconisées pour les sédiments dragués.

Des mesures d'évitement et de réduction sont aussi prévues. Enfin pendant la phase des travaux des mesures seront prises pour éviter les pollutions accidentelles.

La phase d'exploitation n'engendrera aucun nouvel impact sur le milieu.

- **3. Préserver la valeur patrimoniale des zones humides et des espaces naturels remarquables.**

Une cartographie précise des zones humides a été effectuée par le syndicat RIVAGE, elle est intégrée au SAGE, largement diffusée et à disposition de tous les porteurs de projet (ainsi que les couches SIG). Toutefois elle n'apparaît pas dans le document et n'a pas été superposée à la cartographie des zones de travaux, ni surtout de rechargement, ce qui laisse des doutes sur un possible comblement et sur les surfaces impactées. A titre d'information, un zoom de cet inventaire sur la commune de Le Barcarès est joint à ce présent avis.

Pour le reste le dimensionnement et le calendrier des travaux intègrent bien les enjeux écologiques et les périodes de nidification ce qui limitera leur impact sur l'environnement et la lagune. La localisation de ces zones devra aussi prendre en compte la propriété et la disponibilité de ces zones pour les travaux (notamment au niveau des Dosses et du sentier d'interprétation animé par le CD66)

- **4. Poursuivre la gestion concertée locale et assurer un partage de l'espace équilibré entre tous les usages**

Comme analysé dans le projet, le dragage de la zone portuaire permettra d'améliorer les usages marins du secteur. Dans la mesure où l'amélioration de ces usages ne se fait pas au détriment de l'équilibre qui existe avec les autres usages, cela est compatible avec cet enjeu du SAGE.

#### **Recommandations et avis de la CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate :**

La CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate recommande de bien prendre en compte la cartographie des zones humides afin d'éviter tout comblement au moment du rechargement.

En outre, pour ce qui concerne les zones de stockage éventuelles, la CLE insiste pour qu'elles ne soient pas recensées parmi les zones humides du périmètre du SAGE, ni sur un habitat d'intérêt communautaire, ni sur une zone d'importance faunistique ou floristique. Nous attirons également l'attention sur le fait que le passage des engins peut également être problématique, et qu'il faut veiller à bien en limiter les impacts comme cela est proposé dans le projet.

Enfin, comme cela est prévu dans le calendrier des travaux, les membres de la CLE recommandent de porter une attention particulière pour limiter le dérangement de l'avifaune sur les zones de stockage et de traitement des sédiments, ainsi que pendant la phase des travaux (prévus hors période de nidification).

Dans l'éventualité où d'autres mesures seraient réfléchies, l'équipe du syndicat RIVAGE gestionnaire de l'étang et de son pourtour se tient à disposition pour étudier d'autres propositions.

**Ainsi, au vu de l'étude d'impact, des informations fournies et sous réserve de non-dégradation de zones humides, l'avis de la CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate est favorable.**

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame Mahe, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Michel PY**

Président de la Commission Locale de l'Eau.

# Inventaire Zones Humides 2016

## Légende



Zones Humides 2016

Echelle : 1/20 000

Cartographie : Rivage 2017

Données : DREAL LR, RIVAGE

Fond topographique : BD Topo, IGN



Mètres



RIVAGE Salses-Leucate

Mairie de Leucate - Rue du D' Sidras - 11370 LEUCATE - t : 04 68 40 59 17 - E-mail : rivage@mairie-leucate.fr

<http://rivage-salses-leucate.fr/>